

CONTRATS ANNUELS

CONDITIONS

- Contrat annuel tacitement reconductible (disponible sur liste d'attente)
- 12 mois à flot sur ponton ou corps-mort
- Possibilité de paiement échelonné sur 10 prélèvements automatiques ou escompte de 1,5% pour les contrats signés et payés avant le 31 janvier. Chèques vacances acceptés.

AVANTAGES tout contrats

- Accès aux sanitaires, point recyclage, wifi, chariots d'armement
- contrats ponton : eau, électricité (fourniture d'électricité limitée à 10 ampères par prise et par bateau voir conditions contractuelles)
- Carte Plaisance Morbihan : mise en place d'un compte de point Nautics attribués proportionnellement aux prestations payées par le client dans les ports de la Compagnie des Ports du Morbihan (Hors règlement contrat)

AVANTAGES Passeport Morbihan

- Possibilité d'hiverner à flot dans un des ports gérés par la Compagnie des Ports du Morbihan du 23/11 au 31/03 (sous condition de contrat identique et selon disponibilités). A l'exception du port d'Hoëdic.
- Suspension Printemps/été : sur la facture annuelle suivante, réduction de 2% par semaine d'absence pour une absence minimale de 4 semaines consécutives entre le 01/04 et 30/09. Demande écrite au préalable (préavis de 2 mois)
- Contrat Corps-mort : Possibilité de passer 40 nuitées par an au ponton par période de 10 nuitées consécutives maximum. (hors mois de juin et de septembre)

Terre-plein

- **NOUVEAU Terre-plein été** : (expérimentation 2024, informations disponibles en capitainerie) si mise à terre de plus de 3 semaines consécutives entre le 1er mai et le 30 septembre sur le terre-plein => emplacement à terre, ber, manutentions et remorquages gratuits. (demande impératif à effectuer auprès de la capitainerie) / (Avantage soumis à condition de places disponibles non cumulable avec le "Bon de carénage environnement")
- **Bon carénage environnement** : déductible d'un travail effectué sur un des chantiers de Folleux (8% de la facture annuelle)(demande impératif à effectuer auprès de la capitainerie)

Navigation

Passeport Escale :

=> 2 premières nuitées offertes à chaque escale dans les ports de la Compagnie. (La déclaration d'absence doit être effectuée avant midi avec un retour au minimum le lendemain après-midi)

Exception pour Houat et Hoëdic : du 1er septembre au 30 juin : 1 nuitée offerte par port

du 1er juillet au 31 août : les escales sur les îles restent payantes

=> 5 nuitées offertes par port dans plus de 150 ports dans la limite de 2 nuitées consécutives - sous condition de déclaration de croisière au préalable. Liste des ports ou regroupement de ports disponible sur votre espace client.

=> Chaque déclaration de croisière couplée d'une déclaration d'intention de passage d'écluse d'Arzal sur Passeport Ecluse permet un gain de 10 points nautics (plafond de 60 points par saison)



RÉSILIATION / SUSPENSION

- **Suspension annuelle** : Possibilité de suspension de contrat de 1 minimum à 3 ans maximum. 55€ de frais de gestion sont appliqués. (préavis de 2 mois).
- **Résiliation** : 2 mois de préavis effectifs après la réception du formulaire.

Toute demande doit être adressée en capitainerie et confirmée par un formulaire



En cas de vente du bateau, le contrat est nominatif et donc non transmissible. A compter de la date de signature de l'acte de vente, le nouveau propriétaire ne peut bénéficier des avantages ni de la place de port de l'ancien propriétaire. Il doit donc contacter la capitainerie.

CONTRATS ANNUELS (TARIFS € TTC 2025)

Cat.	Longueur Hors tout maxi	Largeur Hors tout maxi	Surface Hors tout maxi (mutli)	PONTON		CORPS-MORT	
				Ponton Simple	Ponton Passeport- Morbihan	Corps-mort Simple	Corps-mort Passeport- Morbihan
A1	4,99	2,00	9,98	602 €	723 €	360 €	614 €
A2	5,49	2,15	11,80	679 €	815 €	401 €	688 €
A3	5,99	2,30	13,78	757 €	908 €	442 €	764 €
B	6,49	2,45	15,90	837 €	1 004 €	483 €	840 €
C	6,99	2,60	18,17	917 €	1 105 €	523 €	921 €
D	7,49	2,70	20,22	1 000 €	1 205 €	592 €	1 003 €
E	7,99	2,80	22,37	1 082 €	1 305 €	635 €	1 088 €
F	8,49	2,95	25,05	1 167 €	1 407 €	679 €	1 176 €
G	8,99	3,10	27,87	1 253 €	1 511 €	723 €	1 260 €
H	9,49	3,25	30,84	1 340 €	1 616 €	768 €	1 357 €
I	9,99	3,40	33,97	1 429 €	1 723 €	812 €	1 457 €
J	10,49	3,55	37,24	1 519 €	1 832 €	857 €	1 585 €
K	10,99	3,70	40,66	1 611 €	1 942 €	902 €	1 691 €
L	11,49	3,85	44,24	1 704 €	2 055 €	947 €	1 799 €
M	11,99	4,00	47,96	1 797 €	2 167 €	1 016 €	1 911 €
N	12,99	4,30	55,86	2 015 €	2 430 €	1 120 €	2 067 €
O	13,99	4,60	64,35	2 236 €	2 697 €	1 228 €	2 308 €
P	14,99	4,75	71,20	2 607 €	3 145 €	1 405 €	2 554 €
Q	15,99	4,90	78,35	2 711 €	3 270 €	1 456 €	2 642 €
R	16,99	5,05	85,80	3 111 €	3 752 €	1 641 €	3 084 €
S	17,99	5,20	93,55	3 228 €	3 894 €	1 698 €	3 178 €
T	18,99	5,35	101,60	3 686 €	4 449 €	2 018 €	3 655 €
U	19,99	5,50	109,95	4 345 €	5 243 €	2 235 €	3 756 €
V	20,99	5,65	118,59	4 576 €	5 520 €	2 301 €	3 860 €
W	21,99	5,80	127,54	4 722 €	5 696 €	2 370 €	3 968 €
X	22,99	5,95	136,79	4 875 €	5 880 €	2 443 €	4 079 €
Y	23,99	6,10	146,34	5 035 €	6 073 €	2 518 €	4 194 €
Z	24,99	6,25	156,19	6 382 €	8 426 €	3 264 €	5 688 €
AA	25,99	6,40	166,34	7 458 €	8 994 €	3 525 €	6 055 €
AB	26,99	6,55	176,78	7 936 €	9 571 €	3 802 €	6 438 €
AC	27,99	6,70	187,53	8 421 €	10 156 €	4 095 €	6 838 €
AD	28,99	6,85	198,58	8 914 €	10 750 €	4 416 €	7 222 €
AE	29,99	7,00	209,93	9 413 €	11 352 €	4 657 €	7 598 €

MEDIATION

Conformément au Code de la Consommation, l'utilisateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose au CONCESSIONNAIRE, dès lors que le litige lié au droit de la consommation n'a pu être réglé amiablement et directement avec le CONCESSIONNAIRE.

A cet effet, le CONCESSIONNAIRE garantit à l'utilisateur le recours effectif à un dispositif de médiation, l'Association AMBO, qui peut être saisie :

- soit par courrier postal à l'adresse suivante : AMBO 12, rue Colbert B 37 - 56100 Lorient.

- soit par voie électronique en remplissant le formulaire dédié sur le site : <https://www.mediation-consommation.ambo.bzh/formulaire-mediation-consommation/>